

ENTREPRISE

MAÎTRE D'OUVRAGE

Le .././....

A ....

Madame, Monsieur,

La période délicate que nous devons passer tous ensemble met en péril l'économie de notre pays, dont nombre d'agences d'architecture et d'entreprises de travaux.

Afin de ne pas aggraver cette situation déjà difficile, nous invitons les maîtres d'ouvrage, publics et privés, à procéder, dans les délais contractuels convenus, et en tout cas sans tarder, au paiement des notes d'honoraires et factures correspondant à des prestations ou travaux réalisés et donc incontestablement dues.

Il ne s'agit pas de solliciter une faveur, mais simplement de régler les sommes justifiées, afin de permettre aux professionnels de maintenir un minimum de trésorerie pour rémunérer leurs collaborateurs et faire face aux charges diverses. A l'heure où les services postaux sont ralentis, nous comptons sur les maîtres d'ouvrage pour mettre en place les virements nécessaires.

La reprise des chantiers ou des études après la période de confinement n'en sera que mieux assurée, au bénéfice des projets en cours.